



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Turquie

Question au Gouvernement n° 1021

Texte de la question

ADHÉSION DE LA TURQUIE À L'EUROPE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Lequiller. Monsieur le ministre chargé des affaires européennes, l'Europe ne peut avancer sans une vision claire de ses frontières et le Président de la République, son gouvernement et sa majorité en manquent cruellement concernant la Turquie.

L'UMP, sous l'égide de Jean-François Copé, vient de réunir sa convention sur l'Europe. Nous y avons réitéré notre position : pour nous, comme pour la CDU, qu'avec Christian Jacob le groupe UMP a reçue il y a quinze jours, la Turquie n'a pas vocation à entrer dans l'Union. Elle doit se voir proposer un partenariat privilégié. Nous voulons une Europe politique et pour nous, l'intégration de la Turquie, pays de 80 millions d'habitants, annihilerait cette ambition.

Nicolas Sarkozy, en toute logique, s'était opposé, au nom de la France, aux cinq chapitres ouvrant la perspective d'entrée de la Turquie dans l'Union.

Outre cette position de principe pour le bien de l'Europe, l'évolution des positions inacceptables du gouvernement turc nous donne raison : Chypre, mise en prison de plus de soixante-dix journalistes, atteintes aux droits de la femme, port du voile à l'université, recul de la laïcité, progrès de l'islamisme radical... Sans compter la répression brutale menée ces dernières semaines par Erdogan, avec des morts et de très nombreux blessés, notamment des agressions policières contre des journalistes dénoncées par Reporters sans frontières. Or c'est ce moment qu'a choisi François Hollande pour donner son feu vert à l'ouverture d'un des cinq chapitres que j'ai cités.

Comme le programme des socialistes, très divisés sur l'Europe, ne dit rien sur les frontières de l'Europe et la Turquie, nous avons besoin de réponses précises. La France a-t-elle changé de position ? Est-elle favorable à l'entrée de la Turquie ? Et pourquoi avoir fait cela au moment des exactions intolérables du gouvernement turc contre son peuple ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Thierry Repentin, *ministre délégué chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, c'est en février que la France a accepté la réouverture des négociations avec la Turquie dans la perspective d'une adhésion à terme de ce grand pays à l'Union européenne.

C'est une perspective qui prendra plusieurs années. Cela a été l'objet d'une discussion hier avec l'ensemble des vingt-sept pays de l'Union européenne, qui ont décidé à l'unanimité de ne pas refermer les discussions avec la Turquie, et de les approfondir sur un des chapitres : le chapitre XXII concernant les politiques régionales. En même temps, il a été demandé à la Turquie de réitérer son attachement aux valeurs démocratiques de l'Union. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le député, même les pays proches de la Turquie, et en particulier Chypre, ont la même position : ne pas fermer la discussion avec la Turquie, maintenir le dialogue. (*Mêmes mouvements.*) Les Chypriotes, et plus encore les habitants de la Turquie qui ont manifesté, souhaitent que l'Union laisse la porte ouverte à la discussion, au risque sinon de renfermer la Turquie dans ses propres frontières, de favoriser le nationalisme. Ce n'est dans l'intérêt de personne. Le chemin de la Turquie vers l'Europe est encore long, mais nous ne devons pas le fermer aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRD.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1021

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2013](#)